



Beignon, la porte sud de
Brocéliande

Au fil de l'Aff

bulletin municipal **mai 2022**
n°48



P. 4
Finances



P. 10
Vie
des écoles



P. 14
Budget
participatif

Mairie

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

02 97 75 73 55
mairie@beignon.fr
www.beignon.fr

du mardi au samedi
de 8h00 à 12h00

Agence Postale

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

du mardi au vendredi:
8h30-12h00
le samedi:
8h30-11h30

École Sainte Marie

4 Rue du Pourpris,
56380 - Beignon
02 97 75 74 00

École Germaine Tillion

1 Rue du Pâtis,
56380 - Beignon
02 97 75 73 37

Déchetteries

Plélan Le Grand
le pont de Trégu,
35380 -

02 99 61 87 27

Porcaro

la Lande de la Fonta-
nelle 56380 -

02 97 89 59 84

Médiathèque

4 Rue Monseigneur Bécél,
56380 - Beignon

02 97 75 84 87
bibliobeignon@gmail.com
www.mediathèque.beignon.
opac3d.fr

mardi:
10h00-12h30 - 16h30-19h00
mercredi:
9h00-12h30 - 14h00-19h00
jeudi: 16h30-19h30
samedi: 9h00-12h30

L'Artothèque de Brocéliande

26 rue St Cyr-Coëtquidan 56380
- Beignon

07 68 70 83 58
06 58 63 63 15
artothequedebroceliande
@gmail.com
www.lapaimpontaise.jimdofree.
com

vendredi:
17h00-18h30
samedi:
10h30-12h30 - 14h00-18h30

SOMMAIRE

- 3 Edito du maire
- 4 Finances
- 6 Extraits des délibérations du conseil
- 8 Retour en images
- 10 Vie des écoles
- 12 Vie municipale
- 13 Portrait d'entreprise
- 14 Budget participatif
- 15 Projet budget participatif
- 17 Oust à Brocéliande Communauté
- 18 Vie culturelle
- 19 Portrait de beignonnais
- 20 État civil



Mes chers concitoyens,

Mes chers concitoyens,

En cette année électorale, vous avez montré que la mobilisation citoyenne n'est pas un vain mot à Beignon. Vous avez voté à plus de 80% lors des deux tours de l'élection présidentielle. Il est à noter que le score obtenu par les deux candidats finalistes est, à Beignon, quasi identique au score national (58,6% pour Emmanuel MACRON et 41,4% pour Marine LE PEN).



Ce quatrième numéro de la mandature est l'occasion pour moi de faire le point sur l'actualité de notre commune. Dans ce bulletin, nous faisons un point sur les finances. En 2021 il a fallu rembourser le prêt relais du complexe sportif, nous pouvons désormais aborder sereinement l'avenir en poursuivant nos projets de mandature (les premiers travaux du schéma vélo démarreront à l'automne 2022 et devraient durer quelques mois, l'analyse de la structure des Halles de Brocéliande va se faire prochainement et nous permettra de choisir un scénario afin d'avancer sur le choix d'un maître d'oeuvre et la convention de partenariat avec la commune de Campénéac pour la construction d'un restaurant scolaire mutualisé est finalisée et sera officiellement signée à la rentrée de septembre lors d'une conférence de presse).

Une large part de ce bulletin est consacrée au budget participatif mis en place par Véronique Morand et son équipe de travail. Vous avez proposé 9 dossiers et nous vous en remercions. Devant votre engouement et votre participation, nous envisageons d'augmenter la somme dévolue à ce budget l'an prochain. Maintenant, à vous de voter en remplissant le coupon que vous trouverez à la page 16 de ce bulletin municipal et en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie !

Comment pourrais-je ne pas évoquer la situation catastrophique en Ukraine ? La guerre est à notre porte : avec des milliers de victimes innocentes ou d'habitants qui sont obligés de fuir leur pays pour se protéger ou pour survivre. Beignon accueille sur son sol une famille ukrainienne. Vous avez été extraordinaires de générosité à leur égard. Nos 3 mamans travaillent désormais à FENETREA tandis que les enfants vont à l'école et au collège. Notre équipe de bénévoles leur donne des cours de français et les progrès sont déjà notoires.

Cette crise géopolitique mondiale doit nous amener à réaliser la chance que nous avons de vivre en démocratie, nous devons défendre ses valeurs ô combien mises à mal à quelques heures d'avions de chez nous. Dans notre pays l'expression est libre et la liberté de pensée est respectée.

Ensemble, unis et quels que soient nos idées et nos différences, sachons protéger notre devise -liberté-égalité-fraternité- pour nous et pour nos enfants.

Sylvie HOURMAND
Maire de Beignon

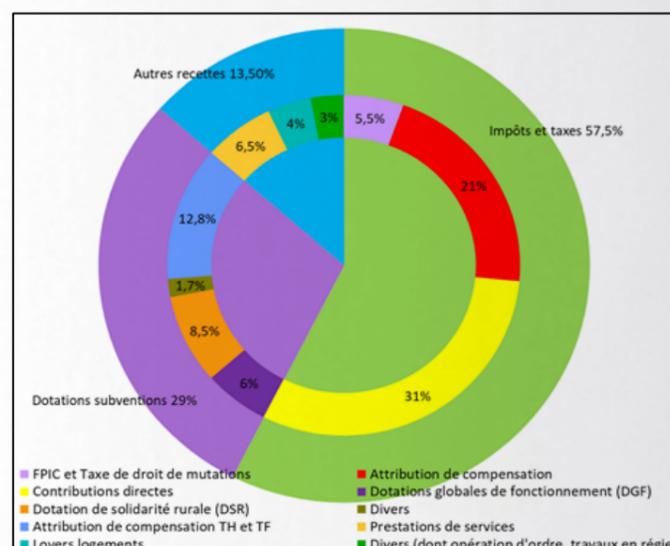
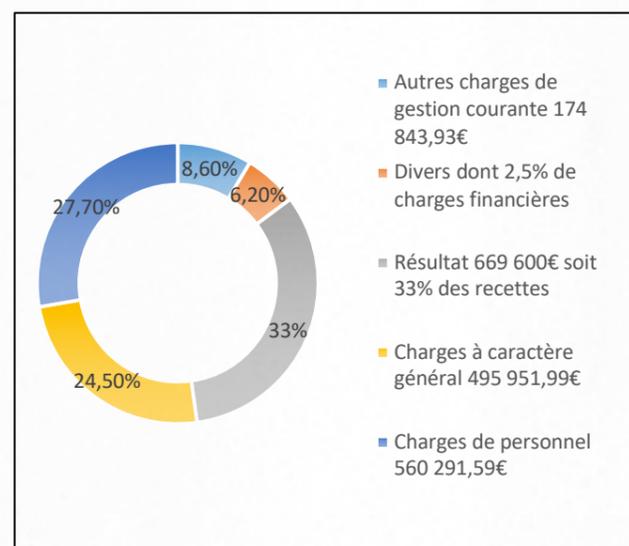
FINANCES 2022

Les budgets de la commune ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 25 mars dernier avec un vote des comptes administratifs le 25 février.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

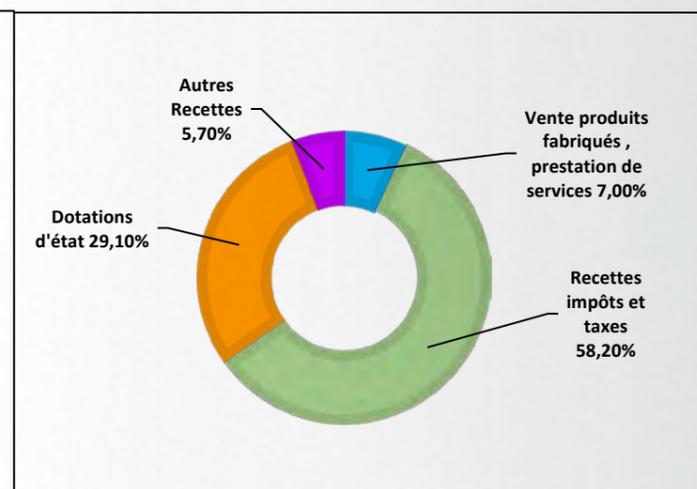
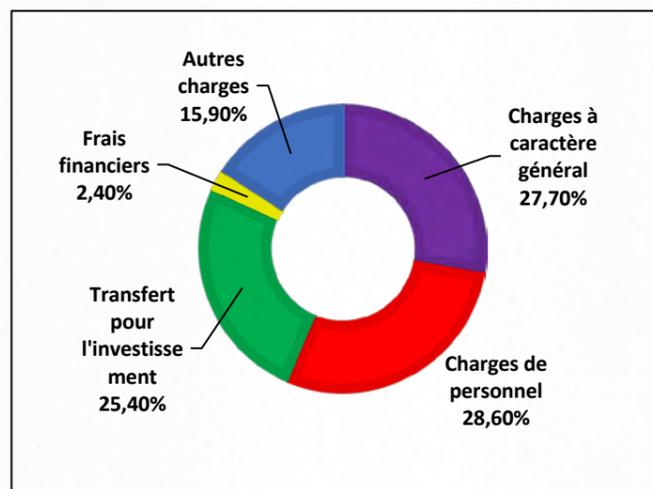
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 2 051 118,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



SUITE...

BUDGET INVESTISSEMENT 2022

Prévisions de dépenses	1 897 000,00 €
Dont : plan vélo	966 500,00 €
Reste projet Sport Culture	133 000,00 €
Voirie	139 000,00 €
Services techniques	63 350,00 €
Remboursement de la dette	200 018,00 € (seulement le capital)
Le reste en opération diverses	...

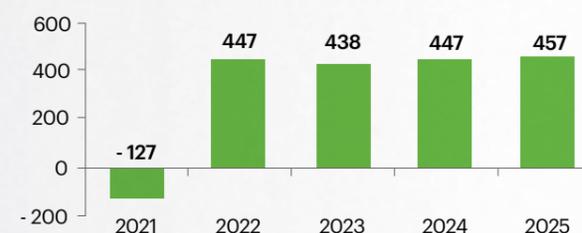
LES AUTRES BUDGETS EN INVESTISSEMENT

- Assainissement : étude et travaux sur la station d'épuration.
- Commerces et services : étude sur les travaux de rénovation du local Epicerie-Boucherie.
- Lotissement : travaux tranches 3-4-5 du lotissement les Rosaies. Avec mise en commercialisation de la tranche 3 dès ce premier semestre.

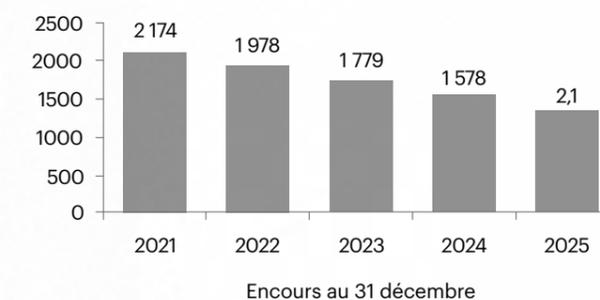
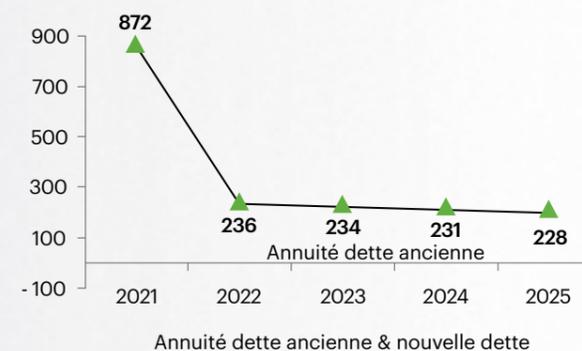
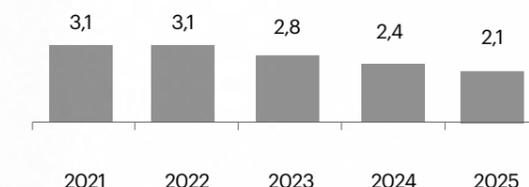
RÉSUMÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE (cabinet JMS)

Les indicateurs sur la période sont favorables pour l'avenir. La capacité d'autofinancement est négative exceptionnellement en 2021, dûe au remboursement du prêt relais (TVA sur le projet sports-loisirs). Nous retrouvons, dès 2022 la possibilité de financer les projets sans faire appel à l'emprunt. Notre capacité de désendettement de 3 ans est inférieure aux communes de même taille (en population).

Capacité d'Autofinancement Nette en milliers d'euros



Capacité dynamique de désendettement



Extraits délibérations

*l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet
www.beignon-porte-sud-broceliande.fr*

29
.10

Emprunt relais Viabilisation lotissement les Rosais 3, 4, 5

Dans le cadre de la commercialisation des lots des Rosais 3, 4 et 5. Le conseil municipal a décidé qu'il était nécessaire de réaliser un emprunt relais dans l'attente des recettes des ventes des lots. Quatre établissements bancaires ont répondu à la consultation pour la réalisation d'un emprunt à court terme de 900 000 € pour une durée de 36 mois, conformément au document unique de consultation valant cahier des charges : le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel de Bretagne, la Caisse d'Épargne et la Banque Postale. Après étude de leurs différentes offres, Monsieur FEUTELAIS propose au Conseil Municipal, de retenir la proposition d'un prêt relais d'un montant de 900 000 € de la Caisse d'Épargne pour une durée de 36 mois. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition d'emprunt relais court terme de la Caisse d'Épargne pour une durée de 36 mois.

Choix du prestataire : Marché d'étude géotechnique – Projet schéma Vélo

Ce marché a pour objet l'établissement de levés topographiques des futurs itinéraires cyclables sur la commune. Considérant que le montant de ce marché de travaux est inférieur à 40 000 € HT et qu'il ne nécessite pas une mise en concurrence et une publicité, une consultation a été réalisée à compter du 07 octobre 2021 avec une date limite de remise des plis fixée au 24 octobre 2021 à 12h30. Considérant que l'offre du bureau d'étude Alpha Geoid, d'un montant de 7 525,00 € HT est conforme à la demande ; notamment en termes de délai d'exécution. Le maire propose au conseil municipal de retenir le bureau Alpha Geoid pour la réalisation de ce marché. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir dans le cadre du marché ayant pour objet l'établissement de levés topographiques des futurs itinéraires cyclables sur la commune, le bureau Alpha Geoid, pour un montant de 7 525,00 € HT.

Remplacement des volets roulants à la salle multifonctions

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société SPPM pour le changement des volets roulants de la salle multifonctions pour un montant de 6 184,99 € HT et autorise le Maire à signer ce marché et tous documents relatifs à ce dossier.

26
.11

Choix du prestataire : Signalétique centre bourg

Vu le besoin en signalétique sur le territoire communal et suite au devis transmis par l'entreprise SMBA d'un montant de 6 535 € HT pour la fourniture et la pose de signalétique sur le territoire communal. Considérant que l'offre présentée ci-dessus répond de manière pertinente au besoin, Monsieur

BADOUAL propose au conseil municipal de retenir la société SMBA pour la fourniture et la pose de signalétique sur le territoire communal pour un montant de 6 535,00 € HT et autorise le Maire à signer ce marché et tous documents relatifs à ce dossier.

21
.01

Convention d'identification et de stérilisation des chats errants sur la commune

Vu les statuts de l'association « Amis des chats libres de Beignon » qui a pour objet, entre autres, de gérer la surpopulation des chats errants sur la commune par la capture, la stérilisation, l'identification, en les replaçant dans leur milieu naturel. Suite à la demande de l'association « Amis des chats libres de Beignon » de conventionner avec la fondation Brigitte BARDOT afin d'être aidée financièrement pour la réalisation de leur objet, et suite au souhait de l'association « Amis des chats libres de Beignon » d'être accompagnée par la fondation 30 millions d'amis. Le Maire propose au conseil municipal de confier par délégation à l'association « Amis des chats libres de Beignon » la capture, les opérations d'identification, de vaccination et de stérilisation des chats errants pour le compte de la commune. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier par délégation à l'association « Amis des chats libres de Beignon » la capture, les opérations d'identification, de vaccination et de stérilisation des chats errants pour le compte de la commune. Il précise que la participation financière de la commune à ces actions sera de 700 € annuels maximum.

Renouvellement de la convention navette de transport expérimentale GoBus entre Guer et Beignon – Année 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention de navette de transport Go Bus entre Guer et Beignon pour une durée de 1 an. De contribuer à hauteur de 68 567,98 € TTC à la mise en œuvre de ce dispositif.

La Protection Sociale Complémentaire des agents : Débat obligatoire et participation communale

Débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire

Considérant qu'à compter du 1er janvier 2022, les employeurs publics territoriaux ont l'obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Dans le cadre de l'ordonnance du 17 février 2021, il est prévu un débat obligatoire au sein de chaque assemblée délibérante qui porte sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire. Ce débat, qui ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée délibérante, doit être réalisé au plus tard avant le 18 février 2022. L'ordonnance ne prévoit pas le contenu de ce débat : il est donc librement fixé par chaque employeur territorial.

suite ...

Madame LE FORT propose au conseil municipal qu'après avoir présenté la protection sociale complémentaire de débattre sur les garanties santé et prévoyance.

Participation de la collectivité à la complémentaire santé des agents

À compter du 1er janvier 2022, les employeurs publics territoriaux ont l'obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Une dérogation est néanmoins prévue afin de permettre une application progressive des conséquences de cette ordonnance. En effet, sous réserve d'évolutions législatives : pour le risque prévoyance l'obligation de participation financière s'imposera aux employeurs territoriaux à compter du 1er janvier 2025. Pour le risque « santé » : l'obligation de participation financière s'imposera à compter du 1er janvier 2026. Madame LE FORT propose au conseil municipal que la collectivité participe à hauteur de 50 € /mensuel par agent adhérent à la complémentaire santé de la Mutuelle des Pays de Vilaine. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer à hauteur de 50 € /mensuel par agent adhérent à la complémentaire santé de la Mutuelle des Pays de Vilaine, et charge le Maire de procéder à toutes formalités.

25
.02

Mise en œuvre d'un budget participatif

Afin de renforcer et de valoriser la participation des citoyens, la municipalité souhaite mettre en place à compter de 2022 un budget participatif sur son territoire. Le budget participatif est un dispositif démocratique permettant aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la commune. Les habitants peuvent ainsi proposer des projets qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes, à l'échelle d'un ou de plusieurs secteurs de la commune ou sur l'ensemble du territoire communal pour que ces projets participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'enveloppe consacrée au budget participatif 2022 est de 5 000 €. Considérant que le montant de l'enveloppe affecté au budget participatif pourra être amené à évoluer dans le temps, en fonction de la participation et de l'implication des citoyens, le Maire propose au conseil municipal de mettre en œuvre sur la commune un budget participatif pour la réalisation de projets d'intérêt général. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en œuvre un budget participatif pour la réalisation de projets d'intérêt général et d'approuver afin d'y inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2022.

Demande de subvention auprès de l'Education Nationale pour l'achat de capteurs CO2 pour l'école Germaine TILLION

Le cout d'acquisition des capteurs de CO2 pour la commune est d'un montant de 1 347,12 € TTC. Considérant la nécessité de faire appel, pour aider au financement de capteurs CO2

destinés au milieu scolaire dans l'enseignement public, à l'Etat, qui pourrait participer à hauteur de 8 € par élève scolarisé en 2020-2021 dans la limite de la dépense réelle. Considérant que la commune de Beignon peut être éligible à cette aide exceptionnelle. Madame BIENVENU propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du programme « d'aide exceptionnel à l'achat de capteurs de CO2 en milieu scolaire ». Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du programme d'aide exceptionnelle à l'achat de capteurs de CO2 en milieu scolaire. Il indique que le cout d'acquisition des capteurs de CO2 pour la commune est d'un montant de 1 347,12 € TTC, précise que la subvention maximale pour la commune dans la limite des dépenses réelles est de 152 x 8 = 1 216 €.

25.
03

Vote des subventions aux associations

Considérant l'importance de soutenir le secteur associatif pour la vitalité de notre commune, Considérant que Johann LE CAIN, Tony LANGLOIS et Pierre-Arnaud WACQUEZ, faisant partie d'associations beignonaises, n'ont pas participé au vote, Monsieur LABBÉ propose au conseil municipal d'approuver le tableau des subventions 2022 allouées aux différentes associations sportives et culturelles de la commune et hors commune. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le tableau des subventions 2022 (Disponible sur le site de la commune).

Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'aménagement d'un jumpline

Au vu du programme « des 5 000 équipements sportifs de proximité 2022-2024 » mise en œuvre par l'Agence Nationale du Sport (ANS), et suite au projet communal de jump line ou pump track consistant en l'aménagement d'un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, utilisé par des VTT ou des BMX. Il s'avère que le cout d'aménagement de ce parcours est de 50 166,50 € HT. Considérant que la demande de subventions au titre du programme « des 5 000 équipements sportifs de proximité 2022-2024 » mise en œuvre par l'ANS peut atteindre les 80%. Madame LE FORT propose au conseil municipal de solliciter une subvention mise en œuvre par l'ANS. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre du programme « des 5 000 équipements sportifs de proximité 2022-2024 » mise en œuvre par l'ANS, de valider le plan prévisionnel de financement du projet d'aménagement du Pump Track.

Remarque émise : Le terrain de jumpline sera construit en 100% naturel (sans aménagement bitumé). Le chiffrage comprend un aménagement paysager du site (végétalisation).

Retour en images

A travers ce pêle-mêle, nous vous proposons un retour en images sur des réalisations ou des événements qui ont marqué l'actualité de notre commune.



Achat d'un broyeur autotracté



Copeaux issus du broyage



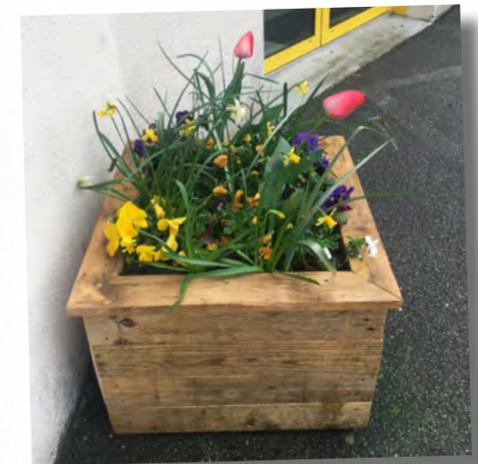
Mise en place de carré potagers...



Rue du Patis du bourg...



Réunion de chantier au lotissement. Commercialisation en juin 2022



Réalisations de jardinières et de plantations à l'école Germaine Tillion

8



Venue de Herveline Cespel dans le cadre de Terre de jeun 2024



Ateliers numériques à destination de nos anciens



Pot de bienvenue aux ukrainiens

9



Installation d'un resto chats à la Vigne, en vue de campagnes de stérilisations



Accueil des interclubs jeunes de judo



Plan de signalisation dans le bourg et les hameaux



Germaine Tillion

Carnaval : tous les élèves ont défilé avec des déguisements faits en classe. Bonbons et confettis étaient de la partie pour ce moment tant attendu après ces deux années de Covid.

SPORT : les élèves de l'école découvrent de nombreux sports avec Freddy et des intervenants extérieurs : hand-ball, badminton, basket, tennis de table...

Ouverture vers le monde : correspondance avec des écoles étrangères, opération UNICEF « poupées frimousse », accueil d'enfants réfugiés...

Régulièrement, toutes les classes font des ateliers **jeux de société** avec Reine Caillon.

Littérature : 2 auteurs de littérature jeunesse sont intervenus dans toutes les classes.



Après le festival du court-métrage au cinéma de Guer, les projets se poursuivent en lien avec d'autres écoles de la circonscription : **défi maths, ciné philo, défi techno, prix des incorruptibles...**

La fin de l'année scolaire se profilant à l'horizon, il faut d'ores et déjà penser aux **inscriptions** pour l'année prochaine 2022-2023.

Le directeur recevra tous les parents souhaitant des informations lors d'une visite personnalisée.

Pour tout contact : M. Adam 02.97.75.73.37
Mail : ec.0560231x@ac-rennes.fr



La classe de CM1-CM2 a découvert le **collège de Brocéliande** pendant 2 jours. Cela leur a permis de découvrir l'environnement et le fonctionnement du collège. C'était très rassurant pour eux car c'est une nouvelle étape qui attend ces élèves l'an prochain.

Les élèves de CM1-CM2 se rendront à nouveau au collège pour une journée de rencontre rugby. Ils s'y rendront à vélo tandis que la classe de CE2-CM1 fera une **sortie vélos** dans les Aménagements de l'école :

Des **plantations** et expériences ont été faites dans l'école qui a obtenu son **label E3D** (Ecole en Démarche de Développement Durable).



Lors du championnat départemental scolaire, école Germaine Tillion était l'école la plus représentée. **2 élèves ont terminé sur les podiums.** Le tournoi interne à l'école connaît aussi un vif succès.

Sainte Marie

Séjour dans les Pyrénées
Pendant une semaine, les CM ont découvert les joies de la glisse dans la station de ski d'Ascou-Pailhères en Ariège. En supplément de l'activité ski plusieurs heures par jour, le programme était dense :

Visite de la plus vaste grotte d'Europe à Lombrives, randonnée en raquettes, randonnée dans la nuit et observation des constellations, atelier de connaissances sur la météo, la formation des flocons sans parler des glissades et des batailles de boules de neige bien sûr !



Pop English en PS/MS et GS/CP ; Le jeudi, nous sommes ravis d'accueillir Sorrel, notre intervenante en anglais! Grâce à des petites peluches, des flashcards, des chansons, des mimes et des vidéos, nous apprenons beaucoup de vocabulaire comme le nom des animaux, les couleurs, les chiffres, les sentiments ! Nous avons chanté des chansons : « the magician », « the balloons », pour les portes ouvertes de l'école le 19 mars.

Festival du livre de Sérent ; visite de Nanoux, auteur jeunesse ; Dans le cadre du festival du livre « Oust aux livres » de Sérent, les élèves ont participé à un atelier d'écriture avec Nanoux. Les PS/MS et GS/CP ont découvert le livre « Choeur de dragonnets », les CE1-CE2 ont imaginé avec Nanoux, une suite de l'histoire « Lucas et Sarah aux pays des méchants »... Lors du festival, la « robe de papier » élaborée par tous les élèves de l'école a été exposée et admirée par tous les visiteurs.

Initiation au chant
Séverine Lancerie, intervenante en chant, proposera en juin des séances pour préparer la comédie musicale qui sera présentée le jour de la kermesse.



Canoë-Kayak ; Comme chaque année, une initiation à la pratique du kayak est proposée aux élèves de CE1-CE2. Trois séances auront lieu en mai, accompagnées d'une visite à la porte des secrets de Paimpont.

Découverte du Hand-Ball en CE et CM ; Le club de hand-ball de Ploërmel nous a offert une initiation au hand-ball pendant toute la période de janvier. Elle a suscité un grand intérêt des élèves.



APEL & OGEC
L'APEL s'engage pour le financement des activités pédagogiques. De nombreuses actions ont été mises en place notamment la marche gourmande le 7 mai. L'APEL a offert aux élèves des nouveaux jeux de cour. L'OGEC poursuit sa mission de gestion économique et immobilière. Une journée travaux a été organisée avant les portes ouvertes et a permis de nettoyer, ranger, peindre...

L'école remercie les parents bénévoles qui font vivre ces associations.

Dates à retenir :
Kermesse : samedi 2 juillet

VIE MUNICIPALE

actualités de la commune

GESTION DIFFÉRENCIÉE

La commune s'inscrit dans une gestion différenciée de ses espaces verts. C'est une gestion raisonnée des espaces verts en fonction des caractéristiques du site, des habitations aux alentours et pour un meilleur respect de l'environnement et de la biodiversité.

Concrètement, tous les espaces verts ne sont pas tondu à la même fréquence.

code 1 = 1 tonte toutes les semaines
code 2 = 1 tonte toutes les 2 semaines
code 3 = 1 tonte toutes les 3 semaines
code 4 = 1 tonte par an



DÉCISION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.



Changement en vue dans le mode de collecte des déchets.



Lors du conseil communautaire du 10 mars 2022, l'assemblée s'est prononcée pour un changement très impactant sur la collecte des déchets.

A l'horizon 2026, les ordures ménagères seront déposées dans 14 bornes semi enterrées sur la commune (1 borne pour 150 habitants). Les bornes s'ouvriront avec un système de badge.

Vous 2 élus communautaires (Sylvie HOURMAND & Pierrick FEUTELAIS) ont voté contre ce changement, mais l'assemblée des 49 membres s'est montrée favorable à ce scénario (27 voix pour, 21 voix contre, 1 abstention).

Le système de collecte en porte à porte sera inchangé pour les bacs jaunes.

Un cabinet est donc chargé de mener une étude approfondie sur ce choix très impactant pour nous tous.

Renouvellement Cartes Nationales d'Identités ou Passeports

Vous avez besoin de faire établir une première carte d'identité ou un passeport? De faire renouveler votre CNI ou passeport expiré, perdu, volé ou détérioré? Vous pouvez formuler une pré-demande sur le site internet www.ants.fr. Une fois le formulaire complété, vous recevrez un SMS et un mail de confirmation contenant la liste des mairies, proches de chez vous, habilitées à traiter votre demande de titres d'identités. De plus, vous trouverez aussi votre numéro de dossier de pré-demande et un éventuel timbre fiscal. Il vous faudra présenter ces documents accompagnés des pièces justificatives mentionnées dans le message lors de votre rendez-vous avec une mairie habilitée. (Les photos d'identités doivent être datées de moins de 6 mois et les extraits d'actes de naissances de moins de 3 mois)

A noter que la Mairie de Beignon n'est pas habilitée pour la réalisation des titres d'identités. Sur le secteur vous pouvez contacter la mairie de Guer, Plélan-Le-Grand, Ploërmel et Malestroit.

Réunion de quartier

Date de la dernière réunion de quartiers. Ces réunions sont réalisées dans le but de venir vous rencontrer et de faire le point sur les chantiers et les projets en cours ou à venir.

Samedi 4 juin à 10h00 : Plessis Est-Val es Lan-La Rivière. Rdv à l'embouchement de l'impasse du ruisseau

ACTUALITÉ COMMERCIALE DE LA COMMUNE

BÉA & LEZ'ARTS

POUR METTRE DES COULEURS DANS VOTRE VIE.

Artiste autodidacte, passionnée par les arts créatifs j'ai beaucoup appris grâce aux rencontres et au partage de connaissances et savoir-faire. J'ai pris quelques cours de peinture et de sculpture.

Vous trouverez sur le site de nombreux objets dédiés à la décoration, à l'hygiène, à la mode, et à la maison.

Béa & Lez'Arts s'inscrit dans une démarche zéro déchets

et respectueuse de l'environnement. Une partie des objets est conçue à partir d'up-cycling. (récupération ou détournement d'objets).

Béa et Lez'Arts vous propose des produits pour faire plaisir et se faire plaisir, pour petits et grands, et pour tous les budgets.

Les objets étant fabriqués mains, ils peuvent être adaptés à la demande (taille couleur, motif...)

Boutique facebook : <https://www.facebook.com/beaetlezarts/> Instagram : [Beaetlezarts](https://www.instagram.com/beaetlezarts/)
site : <https://beaetlezarts.wixsite.com/website>



PRISER TP

6 route du Plessis,
56380 BEIGNON

priser.tp@gmail.com
06 76 64 34 58

lundi - Jeudi : 08:00-18:00
vendredi : 08:00-17:00

“ Nous pouvons former du personnel, notamment dans la pose de réseaux ”

Ludovic PRISER, dirigeant de Priser TP.

Ludovic PRISER, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste vos différentes activités ?

Nous travaillons principalement pour les particuliers et les architectes dans les domaines du terrassement de maisons, de l'assainissement individuel, du branchement au tout à l'égout, des démolitions et des aménagements extérieurs.

C'est en 2019, que vous vous installez à Beignon. Pourquoi Beignon et quel est votre parcours ? combien avez-vous d'employés ?

Nous nous sommes installés en juin 2019 sur la commune. Etant originaire de Beignon, je ne me voyais pas m'installer ailleurs. J'ai commencé mon parcours professionnel à 15 ans dans le secteur agricole en étant apprenti, ensuite je me suis dirigé vers la machinerie agricole en "CUMA" pendant 10 ans puis vers les travaux publics. C'était un domaine qui me plaisait particulièrement. J'ai occupé un poste de conducteur de travaux dans une entreprise et c'est ce dernier poste qui m'a conforté dans l'idée de créer mon entreprise de travaux publics.

Aujourd'hui nous sommes 6 salariés dans l'entreprise en me comptant moi et ma femme qui occupe le poste de secrétaire. Nous embauchons régulièrement des intérimaires en fonction de la charge de travail et des périodes plus propices pour réaliser les travaux.

Quel est la journée type du patron?

Ma journée débute par un réveil vers 5h30 du matin afin de faire le point sur le planning et l'administratif. Je partage mon temps entre des présences au bureau et le terrain pour aider mes employés. La journée prend fin vers 21h00 - 22h00.

Votre secteur d'activité demande des compétences particulières, avez-vous des difficultés de recrutement ?

Oui, comme tout corps d'état. Notre avantage c'est que nous pouvons former, notamment dans la pose de réseaux. Ce sont des savoir-faire particuliers mais pour lesquels nous pouvons former du personnel. Concernant les postes de chauffeurs d'engins de chantier, il faut avoir des compétences de bases pour pouvoir postuler sur ce genre de poste. Une formation peut aussi être réalisée afin de leur permettre de passer de quelques compétences à un savoir-faire complet.

Quel est la place des femmes dans le BTP?

Les femmes dans le BTP ont la même place que les hommes, il y en a de plus en plus ce qui est très bien. Leur présence permet d'adoucir un peu le secteur. Actuellement dans mon équipe, j'emploie une femme qui occupe le poste de conductrice de camion et cela se passe parfaitement bien.

Votre bureau est implanté dans le bâtiment des Halles de Brocéliande

mais où sont stationner vos engins de chantier ?

Nos engins de chantiers sont situés dans une ancienne ferme, rue de la Foy chez M. THEAUD. Nous commençons à être un peu à l'étroit c'est pour cela que nous sommes à la recherche d'un bâtiment ou d'un terrain dans le secteur car cet emplacement ne pourra pas accueillir tous nos engins au vu du développement de l'entreprise.

Les confinements, l'augmentation du prix des carburants, quel a été l'impact pour votre société ?

Notre secteur n'a pas été impacté par les confinements, nous avons pu continuer notre activité. Par contre, concernant l'augmentation du prix des carburants nous avons été obligés d'augmenter nos prix. Il faut savoir que le prix du litre de gasoil a doublé en un an, cela génère automatiquement une répercussion sur nos prix.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

L'avenir se profile bien pour l'année 2022, nous avons beaucoup de demandes. Nous avons la chance d'avoir une visibilité de 3 mois dans nos plannings ce qui montre bien que la conjoncture actuelle est très bonne. Cependant, il va falloir être vigilant pour l'année 2023 car après échanges avec les architectes et maîtres d'œuvres nous nous attendons à un ralentissement des demandes. A voir comment le marché va réellement évoluer pour les années à venir.

Budget participatif

Vous avez proposé 9 projets

Lesquels ?



- En avant le sport : table de ping-pong à Beignon !
- Aménagement des abords du complexe sportif
- Jeux de société avec "Beignon Assemblée Ludique"
- La sécurité aux abords des écoles
- Création d'un circuit de promenade
- Conseil municipal de la jeunesse
- La Daoutte en fleurs
- Nuit du cinéma
- Jardin médiéval

retrouvez tous les détails
dans l'article qui suit

Comment et quand ?

Il suffit de découper le
coupon dans ce bulletin
municipal et de le déposer à
la mairie

Jusqu'au 15 Juin



Qui vote ?

Tous les beignonnais
(1 famille = 1 vote)



4 PROJETS ONT ÉTÉ RETENUS PARMIS LES 9 PROPOSÉS. A VOUS DE CHOISIR !

1. NUIT DU CINÉMA EN PLEIN AIR

Proposer une soirée cinéma au stade pour faire découvrir des films cultes. Soirée en deux étape : le 1er film accessible pour toute la famille et ensuite un 2ème film pour un public plus âgé. Entracte et restauration rapide ente les 2 films.



2. INSTALLATION D'UNE TABLE DE PING-PONG, DE TABLE EXTERIEURE AUX MARMOUSED

Favoriser la pratique sportive mise à mal par la pandémie. Accès gratuit et ouvert à toutes et tous quels que soient la condition physique et l'âge. Promouvoir le tennis de table à l'orée des Jeux de Paris 2024. Utilisation de cet équipement dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 obtenu par la Mairie.



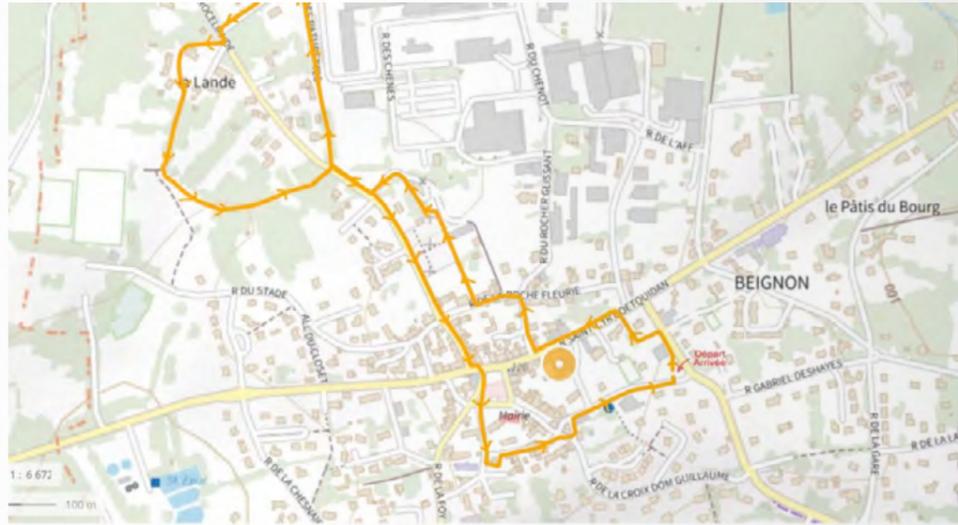
COUPON RÉPONSE

Au verso



3. CREATION D'UN CIRCUIT DE PROMENADE POUR TOUTES ET TOUS, ACCESSIBLE AUX PERSONNES A MOBILITE RÉDUITE

Proposer une promenade agréable, de courte durée, accessible en poussettes, landaus, fauteuils roulants en passant par le bourg et ses belles maisons en pierre de schiste, son patrimoine bâti et ses chemins creux.



4. LA DAOUTTE EN FLEURS

Embellir le village en installant de grands pots de fleurs de saison, nettoyer le haricot au bout de la rue du château d'Aleth et y mettre des gravillons colorés, des pots...et pourquoi pas un banc. Entretien assuré par quelques bénévoles du village.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LE DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

« ET SI ON ABORDAIT L'AVENIR ENSEMBLE ? »

Sylvie Hourmand, vice-présidente en charge de la petite enfance, de la jeunesse et des équipements aquatiques, et Christelle Marcy, vice-présidente en charge de l'emploi, de l'insertion et du social, reviennent sur le travail de diagnostic social de territoire réalisé auprès de la population. Du 29 mars au 15 mai 2021, les habitants du territoire ont été interrogés à partir d'enquêtes sur les marchés, dans les structures d'accueil du territoire, en ligne ou via les réseaux sociaux. Ainsi, 7,3% des ménages se sont exprimés sur l'offre de services proposée par OBC, indiquant les forces, les faiblesses et leurs attentes. Les résultats de cette enquête constituent une base de travail significative pour alimenter les réflexions des élu.e.s du territoire.

CHRISTELLE MARCY

Vice-présidente en charge de l'emploi, de l'insertion et du



Madame Marcy, le diagnostic réalisé au printemps dernier vous a-t-il aidé dans la détermination des priorités pour les années à venir dans le secteur social ?

Nous tenons tout d'abord à remercier tous ceux qui ont pris le temps de participer à ce travail car il est important pour nous de mieux connaître les attentes et le point de vue de la population.

En effet, les éléments recueillis ont pu confirmer ce que nous avons déjà pressenti autour de deux axes majeurs. D'une part, je souhaite pointer le besoin de favoriser les démarches en faveur du maintien au domicile des personnes âgées, à travers l'intervention des professionnels, l'aménagement des habitations, les actions de solidarités ou de participation à des temps collectifs organisés de façon à prévenir ou rompre l'isolement. Ces personnes doivent, ou devraient, avoir le choix de rester chez elles ou d'être accueillies dans des lieux plus adaptés, et ceci, même en milieu rural. Tout le travail mené notamment par l'espace autonomie santé y participe grandement.

Le second enjeu majeur réside dans la nécessité de services de proximité. La question de la mobilité et de l'accès aux services demeure très présente et nous nous attachons, en tant qu'élu.e.s, à défendre ce sujet. Je peux citer particulièrement l'accompagnement par le dispositif France services dans les démarches administratives et numériques qui se fait sur l'ensemble du territoire par l'intermédiaire de rendez-vous possibles sur onze communes identifiées. C'est également le cas pour de nombreux autres services de l'Oust à Brocéliande communauté répartis selon un maillage cohérent.

SYLVIE HOURMAND

Vice-présidente en charge de la petite enfance, la jeunesse



Madame Hourmand, vous avez activement participé à la mise en oeuvre de ce diagnostic, en avez-vous aussi retiré des éléments intéressants concernant vos champs d'actions ?

Je rejoins Christelle Marcy sur la quantité et la qualité des retours que nous avons pu avoir. Ils nous confortent et nous encouragent dans le choix des actions à mener. Je fais un lien tout particulièrement avec le déploiement des lieux et des actions en direction des jeunes.

Le contexte sanitaire et social de ces deux dernières années a fortement impacté leur mode de vie et affecté beaucoup d'entre eux, c'est pourquoi il nous paraît important de nous mobiliser autour de projets en allant vers eux et en les associant.

Cette année le premier forum jeunesse s'est mis en place sur trois sites du territoire et de nombreux projets sont mis en oeuvre ou relancés : le projet «Terre de jeux 2024», l'action argent de poche, la participation bénévole au Pont du Rock, la formation BAFA... Ce dossier permet de présenter certaines de ces actions.

Parallèlement, nous souhaitons engager un accompagnement plus soutenu des familles qui rencontrent des questionnements, des difficultés, ou bien encore, se sentent isolées. Le dispositif d'accès aux modes d'accueil pour les jeunes enfants va être consolidé avec la mise en place d'un relais petite enfance et de nouveaux services d'accompagnement devraient voir le jour prochainement.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité des services de la communauté de communes sur l'application OBC mobile.



VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ

Nom de famille :

Nous votons pour le projet N°

VIE CULTURELLE



GRAINOTHÈQUE

jusqu'au 29 Octobre

Prenez, échangez OU PAS, semez, plantez. La médiathèque propose un éventail de graines et de plants(es) : légumes, fruits, fleurs, aromates. Demandez des étiquettes à l'accueil à fixer sur les plants(es) pour indiquer la variété.

Atelier Philo « l'amitié »
Samedi 25 Juin de 14h à 16h

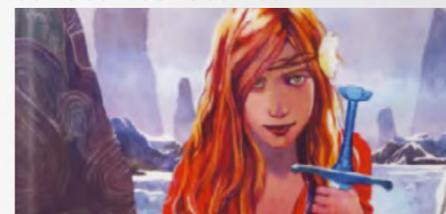


Jeux de mômes
du 11 Mai au 8 Juin



Exposition ludique à destination des enfants à partir de 3 ans

Avalon - les dames du lac
du 10 Juin au 15 Juillet



Vincent Pompetti, auteur, illustrateur de bande dessinée

Et bien d'autres rendez-vous dans les mois à venir. Actualités à suivre sur la gazette et sur le portail de la médiathèque.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION « DAM DE COEUR »

Dynamiques Assistantes Maternelles (association loi 1901)

Elle regroupe les assistantes maternelles du canton de Guer et est basée à Beignon. Elle a été créée en février 2005 par un groupe d'assistantes maternelles afin de rompre l'isolement, mais également de s'unir pour proposer un tarif unique afin que le choix de l'assistante maternelle ne soit pas financier mais un choix de confiance.

Le 28 décembre 2004, la profession d'assistante maternelle se voit dotée d'une convention collective. L'association voit son rôle s'étendre par l'information des assistantes maternelles, de leurs droits et devoirs.

Buts de l'association :

- Favoriser l'échange et les rencontres entre assistantes maternelles
- Rompre l'isolement dû à la profession
- Faire reconnaître, valoriser la profession pour plus de professionnalisation
- Informer (évolution du métier, lois, tarif horaire)

Activités :

- Lundis de 9H30 à 11H30 : atelier d'éveil des petits à la salle de sport de Beignon (sur inscriptions)
- Vendredis de 9H30 à 11H30 : atelier d'éveil des petits à la garderie d'Augan
- Organisation de fêtes à thèmes (Noël, chandeleur, carnaval, pâques...)
- Tout le matériel de bricolage est fourni par l'association lors des ateliers « petits cœurs ».
- L'association dispose de jeux adaptés à tous les âges.

Projet pédagogique :

Favoriser l'éveil des enfants au quotidien, tant dans l'ambiance familiale chez l'assistante maternelle qu'en participant à des rencontres de petits groupes basées sur les jeux communs. Sociabilisation des enfants.

COMMENT DEVENIR UNE DAM DE CŒUR ?

Être agréée, faire la demande et fournir une attestation d'agrément et de responsabilité civile. Cotisation annuelle de 20€

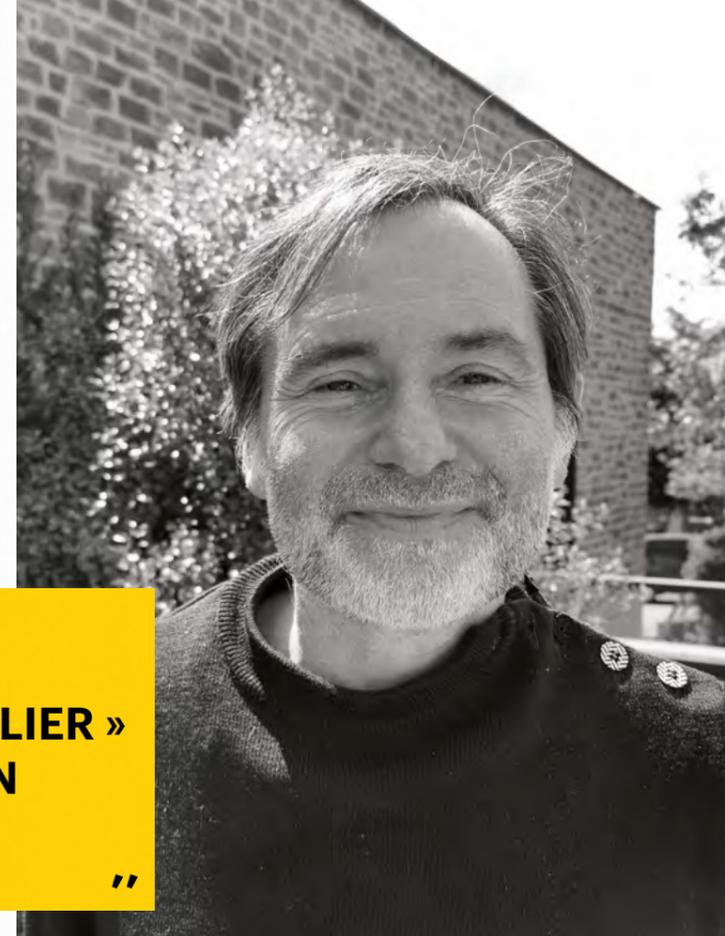
Contact : Martine Josso (présidente)
06.81.11.14.60



PORTRAIT DE BEIGNONNAIS

SYLVAIN BRESSON

“
LA MOITIÉ DU FILM « LE SYNDROME DE L'ESCALIER » SERA TOURNÉE À BEIGNON EN 2023
”



LE CINEMA CHEVILLE AU CORPS

Ses parents se sont rencontrés sur le camp de Coëtquidan (un père militaire et une mère trésorière). Sa passion pour le 7ème art naît grâce au cinéma Bonaparte auquel il a accès par le biais du Camp de Coëtquidan. Il découvre dès son plus jeune âge un nombre important de films de tous genres. Très vite, il décide d'en faire son métier et part à Paris faire une école de cinéma après avoir obtenu son DUT électronique.

Il se spécialise dans le montage. En parallèle, Sylvain développe des projets de réalisateur. Il gagne le premier prix du concours du scénario réalisé par une institution : le GREC (Groupe de Recherche d'Essais Cinématographique), cela lui permet de financer le film qui sera un succès.

Après plusieurs années à Paris, le mal du pays est trop fort. Il revient à Beignon et s'installe dans la maison de sa grand-mère dans le bourg. Il continue à travailler à Paris et en 2012, il crée sa société « Le Petit Remorqueur » avec son ami de toujours Raphaël d'Aboville.

Le nom de leur société est très symbolique. En effet, Raphaël et Sylvain ont travaillé pendant très longtemps avec une des filles de Jean Gabin, Valérie Moncorgé. Sylvain a été son monteur pendant 6 ans. La société de Mme Moncorgé s'appelait « de l'équipage », il leur est donc venu tout naturellement l'idée d'appeler leur société « le petit remorqueur » en hommage à Mme Moncorgé et donc de devenir « le petit remorqueur » « de l'équipage ».

Aujourd'hui, la société compte une centaine de films réalisés dont 90 films de commande (milieux associatifs, collectivités, clips) et 10 films de création. La société est surtout connue localement grâce aux films sur les collectivités comme Beignon et Guer. Être le témoin du temps qui passe est un travail très gratifiant.

Une des réalisations les plus marquantes de Sylvain BRESSON reste son premier court métrage « Citations » en hommage à son père, militaire de carrière dans les troupes de marines et qui servait dans la division du général Leclerc. Ce film lui a permis de gagner en légitimité en tant que réalisateur et cela reste à ce jour son film le plus personnel.

Après le coup d'arrêt dû au covid, les productions et réalisations reprennent. Début juin le « petit remorqueur » produira un nouveau court métrage « De l'aube à l'aube » écrit et réalisé par Yann GOVEN, acteur originaire de Concoret.

Le court-métrage « Le fantôme d'Armen » réalisé à base d'archives parlera du quotidien d'un gardien de phare et sera le témoin d'un naufrage inspiré d'une histoire vraie.

Sylvain BRESSON a repris sa casquette de réalisateur pour écrire le scénario d'un nouveau film qui s'intitule « Le syndrome de l'escalier », film semi autobiographique qui sera financé par des chaînes bretonnes et dont la moitié du film sera tournée à Beignon. Quelle chance pour notre commune !

Un avenir riche et radieux, rempli de projets et de belles réalisations, se profile à l'horizon du « Petit Remorqueur ».

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

ROLLAND Nohan	Novembre 2021
TANI MALGOGNE Basile	Novembre 2021
QUÉMARD-DAGAUD Oriane	Janvier
ALIOUANE Mayron	Mars
LE LAY Mélissa	Mars
PORTAL Liam	Mars
ALVES Chloé	Avril

PACS

VAULTIER Sophie & VIGNARD Nicolas	Avril
-----------------------------------	-------

MARIAGE

TRIQUET Luc & COLLET Nathalie	Février
LOUDIN Gregory & BRISSET Emilie	Avril

DÉCÈS

MARTIN Henri	Décembre 2021
JAGOURY Etienne	Décembre 2021
LAMBAL Hélène	Janvier
LECLANCHE Marthe	Janvier
THOMAS Pierre	Février
CADORET NOLWEN	Février
TRIQUET Luc	Février
PIQUET Simone	Mars
DENOUAL Odile	Avril

POUR NOUS CONTACTER

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pour rencontrer Mme le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter par :

✉ mairie@beignon.fr

☎ 02 97 75 73 55

PERMANENCES

Sylvie HOURMAND
sur RDV, disponible du lundi au samedi

Vincent DUVIC
le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h,
les autres jours sur RDV

Sandra LEFORT, Pierrick FEUTELAIS,
Cellia BIENVENU, Joël BADOUAL
sur RDV



COVID-19

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)